

Société Asiatique / Rapport des Censeurs

Exercice 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

Nous avons effectué, conformément aux normes professionnelles applicables en France, un certain nombre de vérifications permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels qui vous sont présentés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Nous vous précisons que la **situation nette des ressources au 31 décembre 2013 s'élève à 438 029 €** contre 458 664 € fin 2012.

Elle intègre le résultat négatif de l'exercice de 20 635 €.

La situation nette se décompose comme suit :

- Valeurs nettes immobilisées 309 500 €
- Valeurs nettes des liquidités 128 529 €
- **Total 438 029 €**

Enfin, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par votre Trésorière.

Andrée MASTIKIAN
Censeur

Frédéric BURGUIERE
Censeur

Rapport Spécial des Censeurs sur la situation financière de la Société Asiatique présenté à l'Assemblée Générale du 5 Juin 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Voilà plusieurs années qu'au moment où nous rédigeons notre rapport annuel, nous nous inquiétons du déficit désormais structurel du compte de résultat de notre Société. Nous savons, Monsieur le Président, que vous partagez notre inquiétude, et lorsque nous vous avons proposé de nous saisir de cette question et de préparer ce rapport spécial vous en avez immédiatement accepté l'idée.

Il ne s'agit pas dans ce rapport de porter un jugement sur la gestion de l'équipe dirigeante que nous avons toujours validée, mais de nous interroger sur nos finances dans une perspective de moyen terme et de vous proposer un cadre de réflexion pour la gestion de notre patrimoine.

Au cours des trois dernières années, la Société Asiatique a enregistré un déficit qui s'est chiffré à 59 339 euros en 2011, 27 918 euros en 2012 et 20 635 euros en 2013. Si les choses se sont légèrement améliorées, grâce à une réduction de nos charges en 2012 et à deux dons exceptionnels représentant 11 800 euros en 2013, le niveau de ces déficits reste très élevé en tendance et difficilement supportable pour une association comme la nôtre.

En effet, sur ces trois années, nos revenus récurrents, qui proviennent à 80% des cotisations de nos membres n'ont jamais dépassé 35 000 euros.

Dans le même temps, le montant de nos charges courantes a fluctué entre 68 000 et 79 000 euros et peut-être estimé pour l'année en cours à environ 62 000 euros.

On peut donc résumer l'état de nos comptes de façon simple en disant que nos charges courantes représentent un montant égal à environ deux fois nos ressources courantes.

Cette situation a été jusqu'à ce jour financièrement supportable pour notre Société, car nous bénéficions depuis 2010 de la somme d'argent substantielle qui nous a été léguée par le Professeur Hamilton.

En 2011, nous nous accordions avec vous, Monsieur le Président, pour considérer que cette marge de manœuvre en termes de trésorerie devait nous permettre pendant deux à trois ans de réorganiser la structure de nos charges et de rechercher de nouvelles sources de revenus qui pourraient assurer l'équilibre de nos comptes.

Nous devons saluer les efforts qui ont été faits en la matière, puisque le montant de nos charges a été réduit de façon sensible au cours des trois dernières années. Mais nous devons aussi constater que nous n'avons pas réussi à trouver de nouvelles sources de revenus. Les relations nouées avec des institutions étrangères vont nous apporter une aide pour développer plusieurs projets scientifiques, mais cette aide reste essentiellement matérielle (apports pour l'entretien de documents de notre bibliothèque en particulier). Cet apport ne sera en aucun cas constitué de subventions financières qui permettraient de couvrir nos dépenses courantes.

Il devient donc difficile de continuer à puiser dans le legs du Professeur Hamilton pour couvrir nos dépenses courantes, sachant que c'est une voie sans issue. Si la tendance actuelle devait se poursuivre, notre trésorerie serait épuisée dans trois ans.

La vente des appartements Hamilton a parfois été évoquée comme un moyen de combler nos difficultés financières. Il est de notre devoir de rappeler qu'une telle vente semble très difficile à mettre en oeuvre. En effet, le Professeur Hamilton a clairement exprimé le souhait que nous utilisions ces appartements pour loger des chercheurs ayant des centres d'intérêt en lien avec ceux de la Société Asiatique.

Vendre des actifs qui nous ont été légués sans respecter les souhaits exprimés par leurs légataires nous ferait courir le risque de voir d'éventuels futurs donateurs se détourner de notre Société pour aller vers des institutions plus respectueuses de leurs volontés. Cela ne semble donc pas une solution envisageable.

Si nous devons ne rien faire face à cette situation de déficit structurel qui restreint considérablement le développement de nouveaux projets scientifiques, notre audience ne pourrait que rapidement diminuer, en particulier au sein des générations les plus jeunes. C'est donc la survie même de notre Société qui serait en jeu à moyen terme.

Ce legs du Professeur Hamilton et l'utilisation partielle qui en a été faite sont une source de réflexion dont nous devons dégager une « philosophie » de gestion pour notre Société. Les dons et legs financiers qui intègrent notre patrimoine doivent certes être utilisés, mais pour des dépenses à caractère « non ordinaire » pouvant participer au rayonnement de notre Société (organisation d'une exposition, publications, projets scientifiques) ou à l'enrichissement de notre patrimoine (entretien de notre bibliothèque, restauration d'ouvrages). Et nos autres biens patrimoniaux (immobilier, bibliothèque) doivent constituer un socle que nous avons le devoir d'utiliser au mieux dans le cadre de notre objet social, mais aussi de léguer aux générations futures.

Il ne peut donc être concevable de ponctionner de façon récurrente nos ressources patrimoniales pour financer nos dépenses courantes. Ces dernières devraient être exclusivement couvertes par nos revenus courants et c'est dans cette direction que nous devons orienter notre politique de gestion.

En dépit des recherches qui ont été effectuées depuis trois ans, nous ne sommes pas parvenus à trouver des sources de revenus supplémentaires. Il semble donc nécessaire de regarder à nouveau si des économies peuvent être réalisées au niveau de nos charges. L'ampleur de nos déficits exige que rien ne soit négligé pour parvenir rapidement à rééquilibrer nos comptes.

En tant que censeurs, nous n'avons pas à nous substituer à l'équipe dirigeante de la Société Asiatique, pour opérer le choix des économies à réaliser. Néanmoins, nous restons, Monsieur de Président, à votre disposition, pour participer, si vous le souhaitez, à l'exercice d'analyse critique de nos comptes qu'il semble nécessaire de réaliser.

André MASTIKIAN
Censeur

Frédéric BURGUIERE
Censeur